

**THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.**

Président du Conseil d'Administration :  
**M. ALY EMIN YEHIA**  
 Vice-Présidents :  
**M. Georges ALLEMANN**  
 et **M. Ladislav PATHY**

ASSURANCES :  
 INCENDIE, ACCIDENTS,  
 TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE :  
 Immeuble de la Société  
 33, Bd. Saad Zaghloul

Succursale du CAIRE :  
 Immeuble de la Société  
 23, rue Kasr El Nil

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

## ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



**International Watch Co.**

SCHAFFHOUSE  
 QUALITE ET TRADITION  
 chez  
**HOROVITZ & Cie**  
 JOAILLIERS  
 Montres de Marque  
 29, Rue Chérif Pacha  
 ALEXANDRIE

### M. PETITPIERRE S'ADRESSE AUX SUISSES DE L'ETRANGER

## La 5ème Suisse, l'AVS et les dommages de guerre

M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, a pris la parole samedi, en fin de matinée, à la Journée des Suisses de l'étranger, qui a eu lieu, cette année-ci à Locarno.

Nous extrayons quelques passages de son allocution :

Faisant une distinction entre les problèmes généraux qui concernent l'ensemble de nos colonies et les problèmes particuliers qui ne se posent que dans certains pays, où des Suisses sont établis, M. Max Petitpierre a annoncé que parmi les premiers, l'un d'eux recevra bientôt une solution définitive : c'est celui de la participation des Suisses dans le besoin, aux rentes transitoires de l'assurance vieillesse et survivants. Sur cette question controversée, le Conseil fédéral a pris une décision positive, et l'on peut souhaiter que les Chambres se rallient aux propositions qui leur sont soumises.

Toujours dans le domaine des assurances sociales, les autorités fédérales examinent actuellement à quelles conditions les Suisses de l'étranger pourraient adhérer à l'assurance-invalidité, dont la création est à l'étude.

« La question de l'aide aux Suisses victimes de la guerre, a poursuivi le chef du Département politique, n'est malheureusement pas encore réglée. Elle préoccupe à juste titre ceux de nos compatriotes qui ont été cruellement atteints par la guerre. Si, par la voie de négociations, nous avons obtenu de quelques pays des indemnités pour les dommages de guerre ou pour d'autres dommages subis par des Suisses en relation avec la guerre ou ses conséquences, la plupart de nos compatriotes qui n'ont pas été en mesure de se recréer par eux-mêmes un foyer ou une situation, ne peuvent compter que sur l'aide de la Confédération. Après le rejet par le peuple du projet que les Chambres avaient voté en 1953, un nouvel avant-projet, plus simple dans ses dispositions et dont l'exécution serait confiée à une commission dans laquelle les Suisses de l'étranger seraient représentés, a été approuvé par le Conseil fédéral le printemps dernier.

Le Conseil fédéral s'efforce également de trouver, par des

## L'administration de l'assistance technique des Nations-Unies et la production d'énergie électrique

Un voyage d'étude est actuellement organisé sous les auspices de l'Administration de l'assistance technique des Nations Unies, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui a déjà conduit ses participants dans divers pays de l'Europe.

Ce groupe d'étude en matière d'énergie électrique comprend des experts venus de l'Inde, d'Indonésie, du Japon, de la Thaïlande et du Pakistan. Il a passé deux semaines en URSS et une semaine environ dans chacun des pays suivants: Suède, Royaume-Uni, France, République fédérale d'Allemagne et Tchécoslovaquie.

Le but du voyage était d'étudier les propres techniques réalisées ces derniers temps dans la construction et l'exploitation des centrales électriques, thermiques, hydro-électriques, construites en caserne. Ces experts ont également examiné la question des lignes de transport de l'énergie électrique, les dispositions de protection et les divers matériels électriques utilisés.

Le choix des pays visités a été dicté par le désir de se faire une idée des méthodes typiques employées dans les pays développés en matière d'exploitation de centrales électriques.

Deux membres du groupe, MM. Shanti Swarup Kumar (Inde) et Kumar Sadiq Khan

## Dégâts aux cultures en Suisse romande

Selon le Service romand d'informations agricoles, on n'a jamais assisté, de mémoire d'homme, à un temps aussi pluvieux que celui de cet été, en Suisse romande. Jamais, on n'avait vu les blés germer alors qu'ils sont encore sur pied, leur rentrée en grange ayant un retard de trois à cinq semaines sur une année normale. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les grains fortement germés qui donnent du souci, ceux-ci du moins peuvent être aisément éliminés au triage. Mais il ne peut en aller de même des grains très légèrement germés des épis encore sur pied ou de ceux des moyettes bien collées. Pour ces grains-là aussi, il faut se demander si l'on parviendra à en tirer une farine panifiable. Ce sont de bien gros soucis en perspective autant pour les agriculteurs que pour l'Administration fédérale des blés.

Quant aux pommes de terre, le mauvais temps de ces dernières semaines leur a valu une attaque de mildiou très tardive. Celles qui ont été plantées de bonne heure, et qui ont pu être traitées au bon moment ou être traitées pour la plupart. On en tirera donc quand même de bonnes récoltes. Mais, dans les champs où la plantation s'est faite tard, les rames ont été complètement « nétoyées », par la maladie.

Les betteraves en revanche, n'ont jusqu'à présent guère souffert de la pluie. En bien des endroits, elles sont même magnifiques. On peut cependant se demander ce qu'il en sera de leur teneur en sucre.

La récolte de foin est appréciée fort diversement. Alors que certains craignent d'en manquer pour passer l'hiver, d'autres assurent qu'ils n'en ont jamais eu autant. Il ne faut néanmoins pas se dissimuler que, comme il n'a pu être récolté que fort tard, il a trop

## PROTECTION DES CIVILS

La Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet d'article constitutionnel sur la protection des civils a siégé à Soleure sous la présidence de M. Schoch et en présence de M. Feldmann, président de la Confédération. La Commission propose le texte suivant :

1. — La législation sur la protection civile de la population (protection des civils) contre les conséquences de faits de guerre est du domaine de la Confédération.

2. — Les cantons seront consultés lors de l'élaboration des lois d'exécution. Ils sont chargés de les exécuter sous la haute surveillance de la Confédération.

3. — La loi fixe les subsides que la Confédération verse pour les frais d'exécutions des mesures obligatoires. Elle peut aussi prévoir des subsides pour les dépenses résultant de mesures volontaires.

4. — La Confédération est compétente pour introduire par une loi le service obligatoire. Le service obligatoire des personnes de sexe féminin doit être limité à la défense des immeubles.

5. — La loi règle l'assurance des personnes servant dans la protection des civils.

6. — Les organismes de la protection des civils peuvent aussi être appelés à participer aux secours urgents en cas de catastrophes.

Les allocations pour perte de gain seront réglées dans une loi comme pour les militaires.

## UN MONUMENT A MASARYK

Une cérémonie s'est déroulée à l'Avenue de la Paix où la Fédération mondiale des Associations pour les Nations-Unies inaugurerait à l'occasion de son 10ème anniversaire un monument à la mémoire de Jan Masaryk, premier président de cette Fédération. Le monument représente un livre ouvert sur lequel a été gravé le nom de l'ancien homme d'état tchécoslovaque qui fut un fervent défenseur de la paix.

Un prêt à court ou à moyen terme pourrait être accordé à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Telle est la question qui fait actuellement l'objet des délibérations. Si les pourparlers aboutissent, l'opinion publique en sera informée. D'autre part, l'accord éventuel, après avoir été approuvé par le Conseil fédéral et le Conseil des administrateurs de la Banque, sera soumis à l'approbation des Chambres au cours de la session de Décembre.

LES 29èmes JOURNÉES SUISSES DES SOUS-OFFICIERS ONT COMMENCÉ

LES 29èmes Journées suisses des sous-officiers ont été officiellement ouvertes, jeudi matin. A midi, a été reçue la patrouille bernoise, venue à pied à Locarno et ayant accompli le trajet de 250 km. Elle a été saluée au Château par le Colonel-brigadier Fontana. Le syndic de Locarno, M. Rusca, a assuré tous les sous-officiers de l'armée de la sympathie des autorités et de la population.

L'organisation est au point pour accueillir au Tessin plus de 4.200 concurrents. L'Ecole de grenadiers de Losone, commandée par le colonel Brunner, s'est mise en mouvement à son service à ces 29èmes Journées. Sur les places d'exercices, les concurrents pourront choisir entre 64 disciplines militaires. Les tirs auront lieu dans les stands de Ponte-Brilla et de Losone, alors que les exercices de bazookas et les lancers de grenades anti-chars se dérouleront sur la côte de Melezzo, 550 patrouilles de quatre hommes s'affronteront sur les difficiles terrains d'Argenio. Enfin, 2.600 sous-officiers s'exerceront au commandement de groupes de combat à la caserne de Losone.

On annonce la visite des hautes personnalités représentant les autorités de l'armée. Le Colonel commandant de corps de Montmolin, chef de l'état-major général, est arrivé mercredi. Le chef de l'Instruction, le colonel commandant de corps Corbat, et plusieurs chefs d'unités, sont arrivés vendredi. Les présidents des Chambres fédérales suivront également les travaux de nos sous-officiers. Enfin, le Conseiller fédéral Chaudet, chef du Département militaire, est arrivé samedi.

La réception de la bannière centrale des sous-officiers suisses a eu lieu samedi matin. Dimanche matin, les sous-officiers ont défilé à travers Locarno et le Conseil fédéral Chaudet s'est adressé à eux sur la Piazza Grande.

PAS DE CHANGEMENTS DANS LES TAXES POSTALES ET TELEPHONIQUES

Le Conseil fédéral a pris connaissance vendredi d'un rapport du Département fédéral des Postes et des Chemins de fer sur une entrevue qu'il a eue avec les principales organisations économiques et ouvrières, en ce qui concerne un compromis entre les taxes postales et téléphoniques. En raison des opinions très divergentes qui se sont manifestées au cours de la réunion, et notamment de l'hostilité des ouvriers, des consommateurs et de l'artisanat, le Conseil fédéral se voit dans la nécessité de ne pas songer pour le moment à cette adaptation des taxes postales et téléphoniques, bien qu'à son avis l'augmentation immédiate des taxes postales aurait été compensée par des réductions des tarifs téléphoniques, ce qui n'aurait pas contribué à renchérir le prix de la vie.

## FÊTE DU PEUPLE JURASSIEN

La fête du Peuple Jurassien de Délémont organisée chaque année au début de septembre par le Rassemblement jurassien, c'est-à-dire par le mouvement séparatiste a été ouverte par une conférence de presse. M. Roland Béguelin, secrétaire du Rassemblement et rédacteur du « Jura Libre » s'inspirant de la notion du fédéralisme, a fait un exposé circonstancié pour justifier les droits du peuple jurassien à l'autonomie et à la souveraineté relevant en particulier que dans un état « le consentement des deux parties est nécessaire pour que la vie en commun soit admise. Mais l'une des deux, par son simple refus, peut empêcher la fusion » et a affirmé que « le Jura est distinct du canton de Berne sur tous les plans. » Le peuple jurassien possède une âme, il veut le pouvoir de décision sur ses propres affaires. L'annexion du Jura au canton de Berne a été à la fois une injustice et une erreur organique. Dans le cas de Berne et du Jura on ne les a pas fédérés mais on les a unifiés. Tout le mal vient de là. Si l'on veut faire régner une bonne entente, il n'est qu'un moyen, substituer le lien fédératif à l'état de majorisation.

M. Béguelin a rappelé que l'année 1957 sera le dixième anniversaire de « l'explosion populaire de 1947. Le Rassemblement jurassien entend marquer cet événement par une manifestation massive qui sera le signe du combat final. Le premier but sera d'obtenir l'organisation d'un plébiscite consultatif dans le Jura et le Rassemblement jurassien entend employer pour cela tous les moyens à sa disposition, y compris si cela est nécessaire la voie de l'initiative cantonale ».

Cette conférence de presse a été suivie d'une réception au Château de Domont, à 4 km. de la ville, propriété de la bourgeoisie de Délémont.

Le cortège historique qui a parcouru les rues de la cité devant un public très dense avait

## LA SEMAINE EN SUISSE

ECHANGE DE VUES AVEC LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

Le Département fédéral des Finances et des Douanes communiqué :

La presse a récemment annoncé que le Conseil fédéral avait autorisé le Département des Finances et des Douanes à négocier avec la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement concernant l'octroi éventuel par la Suisse à la dette d'un prêt de 200 millions de francs et les échanges de vues à cet effet auraient commencé mercredi passé.

A ce propos, il y a lieu de faire remarquer ce qui suit :

Il est de notoriété publique que la Confédération, vu la situation économique actuelle et les tendances exagérées à l'expansion qui en résultent, refreine le remboursement de ses emprunts et met en réserve les fonds de ce fait disponibles. Le Département des Finances s'efforce de trouver pour ces sommes des possibilités de placement sûr à un taux d'intérêt raisonnable. Il ne peut le faire à l'intérieur du pays lui-même, car cela aurait les mêmes effets que le remboursement de dettes.

Un prêt à court ou à moyen terme pourrait être accordé à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Telle est la question qui fait actuellement l'objet des délibérations. Si les pourparlers aboutissent, l'opinion publique en sera informée. D'autre part, l'accord éventuel, après avoir été approuvé par le Conseil fédéral et le Conseil des administrateurs de la Banque, sera soumis à l'approbation des Chambres au cours de la session de Décembre.

TRENTE PAYS ONT SIGNE LA CONVENTION SUPPLEMENTAIRE SUR L'ESCLAVAGE

Vendredi matin, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée au Palais des Nations, sous la présidence de M. Emilio Calderon Puig (Mexique), trente et un pays ont signé la convention supplémentaire pour l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage, dont le texte a été élaboré par une conférence qui s'est tenue du 13 Août au 4 Septembre 1956.

Cette convention met à jour les accords conclus en vertu de la convention contre l'esclavage de 1926. La convention de 1956 couvre également les institutions et pratiques analogues à l'esclavage.

M. Marc Somerhausen (Belgique) a indiqué, en signant la convention, que celle-ci s'appliquerait ipso facto au Congo et au Ruanda-Urundi.

LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE SCHAFFHOUSE

La Société d'histoire du canton de Schaffhouse a fêté dimanche son centenaire. Elle fut fondée à l'époque dangereuse de l'affaire de Neuchâtel.

Cette société a rassemblé un grand nombre de documents historiques, qui ont été remis en mains de l'Etat et se trouvent aujourd'hui aux archives cantonales et au musée de Tous-les-Saints, à la disposition des chercheurs. Elle s'est également attachée à la conservation des monuments historiques, comme la porte de Souabe et le Munot, et a procédé à l'étude du Kesslerloch, près de Thayngen. La société a, d'autre part, publié des études et des documents historiques, et édité depuis 1863 « Les contributions schaffhouseises à l'histoire du Pays », formant depuis 1936 une publication annuelle. A l'occasion de son centenaire, la Société a fait paraître deux volumes de fête retraçant notamment la vie de Schaffhouseois éminents.

RENVOI DE LA FÊTE DES VENDANGES DE LA COTE

Dans sa séance extraordinaire du 6 Septembre, le conseil de la Fête des vendanges de la côte a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

1. — Considérant la situation tragique de l'agriculture et de la viticulture de notre pays en cette année 1956, et désirant prouver sa sympathie aux paysans et aux vignerons, le Conseil a décidé, malgré l'état avancé des préparatifs, le renvoi des manifestations prévues pour les 6 et 7 Octobre 1956.

2. — Le Conseil a d'ores et déjà fixé au 5 et 6 Octobre 1957, la 8ème Fête des vendanges de la côte.

LES HAUTES EAUX A SCHAFFHOUSE

Le niveau du Rhin est encore monté ces derniers jours à Schaffhouse. Diverses inondations ont été signalées. Des portes ont dû être murées pour empêcher les flots de pénétrer dans les bâtiments bordant le fleuve. La navigation est maintenue, mais seuls les bateaux construits bas peuvent encore passer sous les ponts. La chute du Rhin offre un coup d'oeil splendide, avec ses 880 mètres cubes d'eau à la seconde.

## QUESTIONS ET REPONSES

La réception des émissions télévisées

En réponse à une question écrite du conseiller national Favre-Bulle, Neuchâtel, qui attire l'attention sur le fait qu'aujourd'hui aux archives cantonales et au musée de Tous-les-Saints, à la disposition des chercheurs. Elle s'est également attachée à la conservation des monuments historiques, comme la porte de Souabe et le Munot, et a procédé

Les Hautes Eaux à Schaffhouse

Le niveau du Rhin est encore monté ces derniers jours à Schaffhouse. Diverses inondations ont été signalées. Des portes ont dû être murées pour empêcher les flots de pénétrer dans les bâtiments bordant le fleuve. La navigation est maintenue, mais seuls les bateaux construits bas peuvent encore passer sous les ponts. La chute du Rhin offre un coup d'oeil splendide, avec ses 880 mètres cubes d'eau à la seconde.

Les salaires du personnel auxiliaire de la Confédération

A une question écrite du Conseiller national Brinolf, socialiste vaudois, le Conseil fédéral répond ce qui suit :

« L'Administration fédérale accorde en général à son personnel auxiliaire les mêmes salaires et allocations qu'à ses agents permanents. Toutefois, les personnes qu'elle engage en qualité d'auxiliaires pour exécuter des travaux occasionnels ou extraordinaires de courte durée peuvent être rémunérées aux conditions usuelles dans les localités où elles sont occupées. Une rétribution déterminée sur cette base peut être également octroyée aux auxiliaires qui ne fournissent pas une journée complète de travail ou qui sont chargés de l'exécution d'un ouvrage pour un prix forfaitaire. En finant les salaires, les services doivent tenir compte, dans les limites de l'usage local, des charges de famille des intéressés. Leur rémunération est fixée en un montant global qui comprend toutes les allocations.

Les services doivent demeurer à même d'engager ces auxiliaires de la manière la plus simple et de les rétribuer sans inquiétude particulière sur leurs conditions de famille. Il est dès lors impossible de renoncer à la pratique suivie dans ce domaine ».

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE

**COSSONAY**

S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES  
 COSSONAY

Agent pour l'Egypte.  
 THE MIDDLE EAST-TECHNICAL OFFICE  
 15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

**NOURRISSANT**  
 et **DELICIEUX**  
**L'ICE CREAM**  
**GROPPI**

Il est Pasteurisé

R.O. 76688.

**Donnez**  
 la  
**préférence**  
 à nos  
**annonceurs**

AU PALAIS FEDERAL

LES DOMMAGES AUX RECOLTES ET LES MESURES D'AIDE

Les gros dommages causés cette année à la moisson ont contraint l'Union suisse des paysans à intervenir au Département fédéral des Finances et des Douanes et au Département fédéral de l'Economie publique pour leur proposer des mesures d'aide, analogues à celles qui avaient été prises en 1954.

LA QUATRIEME REVISION DE L'AVS

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de la quatrième révision de l'AVS a siégé à Lugano du 27 au 29 août 1956. Elle a voté, à l'unanimité, l'entrée en matière. En ce qui touche l'augmentation des rentes, elle a envisagé, à la majorité, une solution qui s'écarterait quelque peu du projet du Conseil fédéral. Elle a cependant remis à plus tard sa décision définitive. Celle-ci interviendra lors d'une deuxième session qui aura lieu vraisemblablement le 12 septembre prochain.

POUR ALLEGER LES PERTES SUBIES PAR L'AGRICULTURE

Le comité directeur de l'Union suisse des paysans s'est préoccupé de la grave situation créée dans l'agriculture par les longues périodes de pluie. Les organes de l'Union suisse des paysans ont été chargés de préparer, de concert avec les autorités compétentes, des mesures pour alléger autant que possible les pertes que subissent les récoltes du fait du temps exceptionnellement mauvais. La rentrée des moissons a quelque 3 à 5 semaines de retard par rapport aux années normales. Des grandes quantités de céréales sont déjà germées ou pourries, et le temps humide nuira aussi fortement aux récoltes de pommes de terre, des légumes, des fruits et aux vendanges.

La situation actuelle de l'agriculture fera l'objet de discussions lors de la séance du comité de l'Union suisse des paysans de laquelle il sera également pris position sur les projets soumis au peuple le 30 septembre 1956.

LES EAUX DE L'AR ET DU RHIN SERONT REGULARISEES

Des essais de régularisation des eaux de l'Ar et du Rhin, depuis le barrage régularisateur de Nidau, jusqu'en aval de Bâle, vont être entrepris les 8, 9 et 10 septembre, sous la direction du Service fédéral des eaux, d'entente avec les cantons riverains et les autorités allemandes, et en collaboration avec la direction des travaux publics du canton de Berne, des usines hydrauliques et du Service fédéral des eaux.

LA SUISSE ET LE MONDE

SPECIALISTES SUISSES A L'ETRANGER

Les spécialistes suisses suivants se rendront sous peu à l'étranger pour y assumer des fonctions d'experts dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies et de leurs organisations spéciales aux pays économiquement sous-développés.

M. Jean Spiro, la Chaux-de-Fonds, qui a déjà rejoint son poste, a été chargé par la F.A.O. d'assister le gouvernement syrien de ses conseils dans le domaine de l'économie laitière et de l'élevage du bétail. Sa mission durera une année environ.

Mlle A. Salina, Henniez, est envoyée par l'O.N.U. pour conseiller pendant une année environ le gouvernement afghan en matière d'économie ménagère.

M. R. Gfeller, Ardon, se rendra en Iran de la part de l'O.N.U. pour y assister le gouvernement de ses conseils dans le domaine de la technique de la soudure. Sa mission durera une année environ.

M. F. Habeltzel, Langenmoos-Ossingen, ira au mois de septembre en mission de la F.A.O. en Arabie Saoudite. Il est chargée d'y assister le gouvernement en ce qui concerne l'établissement et le perfectionnement de l'équipement mécanique (outils et petites

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

machines) des exploitations agricoles. Ses fonctions dureront probablement 9 mois.

TELEVISION

LA TELEVISION N'EST PAS SOUS TUTELLE

La Société suisse de radiodiffusion communique: A l'occasion de la manifestation du Mouvement séparatiste jurassien, à Delémont, on a prétendu au cours de la conférence de presse que des instances supérieures auraient interdit à la télévision suisse de filmer la manifestation. Cette affirmation est inventée de toutes pièces. Aucune interdiction n'a été donnée par quiconque. La télévision a renoncé de sa propre volonté à filmer cette manifestation, notamment en raison de l'indisponibilité du personnel et des moyens techniques, le jour de la rencontre de Delémont.

G.F.F.

LE GARDE-BARRIERES OUBLIE L'ARRIVEE D'UN TRAIN

1 MORT, 1 GRAND BLESSE La Direction du 3me arrondissement des C.F.F. communique: Le 25 août, à 21 h. 17, une automobile a été tamponnée par un train direct entrant en gare de Sargans. Le conducteur de la voiture, M. Jonny Froidevaux, 21 ans, habitant Sargans, a succombé à ses blessures peu après l'accident. Son passager, un médecin de Coire, a été grièvement blessé. L'accident est dû au fait que les barrières du passage-à-niveau ont été levées prématurément. Après le départ d'un train de Sargans pour Mels, le garde-barrières leva les barrières, oubliant l'arrivée d'un train direct, venant de l'autre direction.

ARMEE

UN NOUVEAU FILM DE L'ARMEE

Un nouveau film de l'Armée a été présenté à la Presse, à Berne. Ce film, tourné par la «Standard Film» sur commande du Service de la Santé, illustre clairement la manière de donner les premiers soins à soi-même ou à un camarade. Il complète efficacement le règlement «Premiers secours et maintien de l'état de santé de la troupe», remis à tous les militaires. Le film a été tourné sous la direction de M. Roessler, de Mannedorf, et dure 45 minutes. C'est un des meilleurs films d'instruction qui ait été produit depuis la fin de la guerre en Suisse. «Une compagnie de soldats» — tel est son titre — montre qu'une des tâches principales du service de santé de l'armée consiste à soigner le mieux possible un nombre maximum de blessés et de malades dans les conditions extérieures les plus difficiles, avec un minimum de personnel et de matériel, dans le délai le plus court. A cet effet, il est indispensable qu'en cas de blessure, chaque militaire puisse donner correctement les premiers soins. C'est pourquoi d'ailleurs tous les militaires reçoivent dans les écoles et cours une instruction appropriée.

Par des exemples pris dans les différentes armes, le film illustre la diversité des accidents qui peuvent également survenir dans la vie civile, de sorte que les conseils prodigués seront également utiles hors service. Bref, un excellent court-métrage qui montre que le Service cinématographique de l'Armée est sur le chemin de la réorganisation et qu'on est en droit d'attendre d'autres ouvrages aussi bien exécutés.

Dans nos Cantons

BALE

EMILE ARNOLD DEMISSIONNE La National-Zeitung rapporte que dans une lettre adressée à la direction du Parti du Travail, M. Emile Arnold, le politicien de gauche bâlois bien connu a fait part de sa décision de quitter le Parti du Travail et de se démettre de toutes ses fonctions en rapport avec le parti.

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS

Une motion paysanne a demandé au Grand conseil bernois des congés militaires pour la culture des champs. Le représentant du Gouvernement a accepté la requête et a promis d'entreprendre des démarches auprès des commandants de la troupe et auprès du Département militaire fédéral. Le Gouvernement cantonal est décidé à faire preuve de compréhension. Le Conseil a ensuite approuvé divers objets de la Direction des finances, notamment la création d'une agence de la Banque cantonale à Laufon. La participation de l'Etat à la Compagnie suisse de navigation S.A., à Bâle, passe de 100.000 à 200 mille francs. Les crédits supplémentaires pour 1955 atteignent environ 9.8 millions de francs, ceux pour 1956 près de 1.8 million de francs. Le Conseil a ensuite adopté les comptes d'état pour 1955, qui présentent un excédent d'environ 9.8 millions de francs au compte financier, ainsi qu'un actif d'un million au compte d'ensemble. L'excédent actif effectif est cependant 11 millions, 10 millions ayant été versés aux réserves. Depuis 1952, la dette a diminué de 29 millions de francs, tandis que durant la même période, les réserves se sont accrues de 21 millions de francs. Le rapport administratif de la Direction des Finances a également été approuvé. Le conseil approuve enfin la proposition d'utilisation du produit net de la banque cantonale, qui s'élève à 3.443.000 francs pour la couverture de l'intérêt de 5 pour cent du capital de dotation, de 40 millions de francs. Le directeur des finances a constaté la nécessité de créer un fonds de réserve de 1,4 millions de frs. Puis le Conseil a passé à la deuxième lecture de la loi sur la Caisse hypothécaire.

ESSAIS RENVOYES

Le 30 août 1956, le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer fit savoir que des essais de modification de débit dans l'Ar et le Rhin seraient entrepris du 8 au 10 septembre 1956, de l'ouvrage de régularisation de Nidau jusqu'en aval de Bâle. Le maintien du niveau élevé des eaux dans les lacs du Jura, dans l'Ar et dans le Rhin, ainsi que l'instabilité de la situation atmosphérique ont obligé à renvoyer définitivement les essais prévus au printemps ou à l'automne 1957.

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE RUDOLF MINGER

Sur l'invitation de la Société cantonale d'utilité publique du canton de Berne, un comité d'initiative s'est constitué à Schüpfen, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du conseiller fédéral Rudolf Minger. Le comité est formé de personnalités politiques et d'amis du défunt, des représentants du gouvernement bernois, du Conseil communal de Schüpfen et d'organisations suisses et bernoises de l'agriculture, et enfin de l'armée. M. F. Gerber, administrateur à Fribourg, en est le président. Le monument sera élevé vraisemblablement sur le sol de la demeure Minger. L'inauguration est prévue pour 1959.

QUELQUE 20.000 FRANCS POUR MARCINELLE

La police cantonale bernoise communique que la quête organisée par les postes de police du canton au profit des survivants des victimes de Marcinelle, a produit un montant de 19.570 frs.

Il motive sa décision par le fait que le Parti du Travail dans sa forme actuelle, n'est pas en mesure d'atteindre le but qu'il s'est assigné, c'est-à-dire réunir toute la classe ouvrière.

FRIBOURG

LE PRIX DU LAIT

La commission technique du lait de l'Union des paysans fribourgeois, formée des représentants des quatre fédérations latitières et présidée par M. Paul Torche, conseiller d'Etat, estime que la retenue conditionnelle d'un centime d'augmentation du prix du lait, selon l'arrêté fédéral du 1er mai 1956, se heurte dans le canton de Fribourg à des difficultés inextricables. La commission unanime a pris une résolution en vue de revendiquer le paiement intégral du prix de base du lait, à 41 centimes le kilo, avec effet rétroactif au 1er mai 1956, pour l'ensemble des producteurs fribourgeois.

GENEVE

LE DEVELOPPEMENT DES AERODROMES CIVILS

La Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message du Conseil fédéral relatif à la modification de l'arrêté fédéral concernant le développement des aéroports civils a siégé le 23 août à Genève sous la présidence de M. Haefelin, conseiller aux Etats, et en présence du conseiller fédéral Lepori. Cette commission approuva la proposition du Conseil fédéral d'octroyer une subvention fédérale, majorée à 35 % des frais supplémentaires de construction, non seulement à l'aérodrome de Zurich, mais à tous les aéroports qui seraient transformés en aéroports intercontinentaux.

GRISONS

EXPLOSION DANS UN SALON DE COIFFURE

Une explosion s'est produite dans un salon de coiffure pour dames à St-Moritz, faisant voler les vitres en éclat et causant un incendie, qui put être éteint au bout d'une heure. Toutes les installations du salon avec un magasin de parfumerie ont été détruites. Les dégâts sont considérables. Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues.

LUCERNE

DEUX BANDITS ARMES ARRETES

Deux individus ont présenté à un commerçant différents objets. Le commerçant soupçonna que les objets qui lui étaient offerts en vente provenaient de vols. Il avisa la police. Lorsqu'un détective voulut arrêter les deux individus, l'un d'eux le menaça de son pistolet. Tous réussirent alors à s'enfuir, poursuivis par le détective en automobile. Les deux malfaiteurs qui étaient entrés dans le restaurant d'un hôtel demandèrent à un sommelier de commander un taxi sur-le-champ. Des renforts de police arrivèrent entre-temps. L'hôtel fut cerné, et les deux vauriens furent arrêtés après une brève lutte.

VALEIS

COSTUMES, COSTUMES...

Malgré le mauvais temps qui sévissait en Valais, la fête cantonale des costumes a été une réussite parfaite. Dès 18 h. 30, la «Chanson Valaisanne» recevait à la cantine située sur la place de la Planta les groupes d'Arlesiennes et Tambourinaires «Lou Velout d'Arles» et «Li Cardelin de Mailane». Plus de 2.000 personnes étaient présentes le soir au concert de gala en l'honneur des traditions provençales et valaisannes. Le programme très bien établi dans le choix des chansons, varié par les danses et le coloris des costumes, a permis d'admirer les productions des groupes d'Arlesiennes et de Tambourinaires de Provence, placés sous la direction de Mlle Marcelle Ginoux. Puis la «Chanson Valaisanne» qui célébrait le 25ème anniversaire de sa brillante carrière, se surpassa et la fanfare «La Sociale» du Locle, de passage à Sion, eut l'occasion de jouer quelques airs de marche en guise d'ouverture, sous la conduite de M. Marcel Schalk. L'ambassadeur d'Italie à Berne, le maire de Venise, le consul d'Italie en Valais et M. Berthod, consul de Suisse à Bordeaux, se trouvaient parmi l'auditoire et quelques paroles fort aimables furent adressées à notre pays et à la «Chanson Valaisanne» par Son Excellence l'ambassadeur d'Italie et M. le consul Berthod, lequel n'oubliait pas ses origines valaisannes. M. Henri de Torrentin, ministre de Suisse à Washington, s'était joint aux autorités cantonales et locales présentes.

NEUCHÂTEL

ROUTES COUPEES

L'ouragan qui s'est abattu sur la région du vignoble neuchâtois et du Val de Ruz n'a pas épargné le Val de Travers. La circulation a été interrompue momentanément entre Fleurier et Bâtes, de grosses branches étant tombées sur la route et sur la ligne de contact des chemins de fer. Les champs et les cultures ont été endommagés. Les travaux de remise en état de la route cantonale à Rosières continuent d'être retardés par le mauvais temps.

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS

Bien que le quorum ne fut pas atteint, le Grand Conseil Vaudois a siégé. Il a voté définitivement la loi sur l'assistance publique et la prévoyance sociale, ainsi que la loi sur la juridiction pénale des mineurs. Il a pris acte du rapport du Conseil d'Etat, sur la pollution des eaux. Les travaux d'assainissement des eaux usées représenteront pour tous le canton, Etat et communes, une dépense de 60 millions de francs. L'Assemblée a voté un ordre du jour priant le Conseil d'Etat d'agir auprès de la Confédération pour s'entremettre sans retard avec l'Italie pour que puissent commencer les travaux pour le tunnel routier du Grand Saint-Bernard.

SUCCES D'UN EMPRUNT

L'emprunt 3 1/4 % «Crédit Foncier vaudois» série 18, 1956, de 30 millions de francs, émis du 28 août au 4 septembre, a obtenu un vif succès. Les souscriptions ont dépassé le montant, et devront ainsi être réduites.

SOLIDARITE ESTUDIANTINE

M. le professeur Anthony Babel, président du comité de direction du Sanatorium Universitaire suisse inauguré à Lesygn, une nouvelle route qui permet d'accéder en voiture au sanatorium. Des dons importants notamment de l'Etat de Vaud et des Universités suisses, en ont rendu possible la construction. Cette route a été exécutée par un camp de travail de l'Union nationale des étudiants, auquel participaient des jeunes gens venus de tous les pays.

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION DES CAISSES-MALADIE SUISSES POUR LA CREATION D'UNE STATION DE REEDUCATION POLIO, A LOECHE-LES-BAINS

Ces jours, tous les assurés du pays vont recevoir un appel des caisses-maladie suisses. Cette campagne de propagande vise un but: trouver une partie des fonds nécessaires pour la création de deux stations de rééducation-polio, l'une à Loèche-les-Bains, l'autre à Zurzach, dans le canton d'Argovie. Les caisses-maladie ont constaté en effet, que, si du fait de la création de l'Assurance-polio, les trois quarts des assurés, c'est-à-dire près de 3 millions de personnes, sont aujourd'hui couvertes contre le gros risque financier qu'occasionne cette maladie, les possibilités de cure, n'importe où dans notre pays. Or, aujourd'hui, grâce aux traitements de rééducation modernes, les séquelles paralysiques que laisse la poliomyélite peuvent être améliorées. Elles sont dans la plupart des cas guérissables. Dès lors nous ne saurions tolérer que ceux qui sont frappés par cette terrible maladie ne reçoivent qu'une aide insuffisante ou soient abandonnés à leur sort à mi-chemin de la guérison. C'est pourquoi la création de centres-polio de Loèche-les-Bains et de Zurzach s'impose. Tous les citoyens suisses voudront répondre à l'appel des caisses-maladies et, dans un bel élan de solidarité nationale, aider à ériger les établissements dont notre pays a besoin.

REGULARISATION DU LAC DE LUGANO

La commission du Conseil national chargée d'examiner le message du Conseil fédéral relatif à la régularisation du lac de Lugano a siégé le 29 août à Ponte-Tresa, sous la présidence de M. Paul Burgdorfer, président du Conseil national. Le chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer et le directeur du Service fédéral des eaux assistaient à la réunion. Conformément à la proposition du Conseil fédéral, la commission a décidé à l'unanimité de recommander l'approbation de la convention italo-suisse relative à la régularisation du lac de Lugano ainsi que l'octroi au canton du Tessin d'une subvention de 50% des frais de construction, estimés à 4 millions de francs.

LA COTE D'ALERTE DEPASSEE DE 27 CENTIMETRES A YVERDON

A la suite de fortes chutes de pluie (22,9 mm.) le lac de Neuchâtel a continué à monter. Son niveau était, mardi matin, de 429,91 mm, soit de 27 centimètres au-dessus de la cote d'alerte. Dans la nuit de mardi, les pontonnages ont été installés sur la rive gauche du canal oriental, recouverte de 40 cm. d'eau.

SCHWYZ

MESSE COMMEMORATIVE

Une messe anniversaire à la mémoire de Sa Majesté la reine Astrid a été dite en la chapelle de Küssnacht. M. Pierre A. Fortin, ambassadeur de Belgique à Berne, représentait le roi et la famille royale qui l'avaient chargé de déposer des fleurs sur la croix qui marque l'endroit où la reine trouva la mort. La messe a été célébrée par M. l'abbé Van Mele, directeur du home «La Soldanelle» à Château-d'Oex.

TESSIN

SITUATION GRAVE

Les pluies torrentielles de ces derniers jours ont causé de gros dégâts dans les vallées supérieures du Tessin de même que dans les régions de Locarno et de Bellinzona. Le Tessin est sorti de son lit à Bellinzona, obligeant les nombreux campeurs qui avaient dressé leurs tentes le long de la rivière à quitter les lieux en toute hâte. En plusieurs endroits, les pompiers ont dû intervenir pour dégager les automobiles.

OSOGNA

A Osogna, le torrent Brogera a envahi la ligne des CFF, coupant le trafic pendant trois heures. Le trafic des voyageurs a été maintenu par transbordement. A la suite d'un éboulement, le trafic a été interrompu pendant quinze heures sur le tronçon Ranzo-San Nazaro de la ligne Bellinzona-Luino. Là aussi, le trafic des voyageurs a été maintenu par transbordement.

BIASCA

Sur l'alpage d'Albegia, à 188 mètres, sur le territoire de la commune de Biasca, la foudre s'est abattue sur une étable. Quatre têtes de gros bétail ont été tuées. Les dégâts sont évalués à 6.000 francs. La route cantonale Ascona-Brissago est coupée à la suite de quelques éboulements. Sur la route Lottigna-Malvaglia, des glissements de terrain se sont aussi produits et ont interrompu la circulation. Le niveau de la rivière Ticino, qui est normalement de 1,2 m., était lundi à minuit de 5 mètres. D'autres éboulements sont signalés à Godevio, à Lavorgo et à Giornico.

GRISONS

EXPLOSION DANS UN SALON DE COIFFURE

Une explosion s'est produite dans un salon de coiffure pour dames à St-Moritz, faisant voler les vitres en éclat et causant un incendie, qui put être éteint au bout d'une heure. Toutes les installations du salon avec un magasin de parfumerie ont été détruites. Les dégâts sont considérables. Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues.

LUCERNE

DEUX BANDITS ARMES ARRETES

Deux individus ont présenté à un commerçant différents objets. Le commerçant soupçonna que les objets qui lui étaient offerts en vente provenaient de vols. Il avisa la police. Lorsqu'un détective voulut arrêter les deux individus, l'un d'eux le menaça de son pistolet. Tous réussirent alors à s'enfuir, poursuivis par le détective en automobile. Les deux malfaiteurs qui étaient entrés dans le restaurant d'un hôtel demandèrent à un sommelier de commander un taxi sur-le-champ. Des renforts de police arrivèrent entre-temps. L'hôtel fut cerné, et les deux vauriens furent arrêtés après une brève lutte.

VALEIS

COSTUMES, COSTUMES...

Malgré le mauvais temps qui sévissait en Valais, la fête cantonale des costumes a été une réussite parfaite. Dès 18 h. 30, la «Chanson Valaisanne» recevait à la cantine située sur la place de la Planta les groupes d'Arlesiennes et Tambourinaires «Lou Velout d'Arles» et «Li Cardelin de Mailane». Plus de 2.000 personnes étaient présentes le soir au concert de gala en l'honneur des traditions provençales et valaisannes. Le programme très bien établi dans le choix des chansons, varié par les danses et le coloris des costumes, a permis d'admirer les productions des groupes d'Arlesiennes et de Tambourinaires de Provence, placés sous la direction de Mlle Marcelle Ginoux. Puis la «Chanson Valaisanne» qui célébrait le 25ème anniversaire de sa brillante carrière, se surpassa et la fanfare «La Sociale» du Locle, de passage à Sion, eut l'occasion de jouer quelques airs de marche en guise d'ouverture, sous la conduite de M. Marcel Schalk. L'ambassadeur d'Italie à Berne, le maire de Venise, le consul d'Italie en Valais et M. Berthod, consul de Suisse à Bordeaux, se trouvaient parmi l'auditoire et quelques paroles fort aimables furent adressées à notre pays et à la «Chanson Valaisanne» par Son Excellence l'ambassadeur d'Italie et M. le consul Berthod, lequel n'oubliait pas ses origines valaisannes. M. Henri de Torrentin, ministre de Suisse à Washington, s'était joint aux autorités cantonales et locales présentes.

NEUCHÂTEL

ROUTES COUPEES

L'ouragan qui s'est abattu sur la région du vignoble neuchâtois et du Val de Ruz n'a pas épargné le Val de Travers. La circulation a été interrompue momentanément entre Fleurier et Bâtes, de grosses branches étant tombées sur la route et sur la ligne de contact des chemins de fer. Les champs et les cultures ont été endommagés. Les travaux de remise en état de la route cantonale à Rosières continuent d'être retardés par le mauvais temps.

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS

Bien que le quorum ne fut pas atteint, le Grand Conseil Vaudois a siégé. Il a voté définitivement la loi sur l'assistance publique et la prévoyance sociale, ainsi que la loi sur la juridiction pénale des mineurs. Il a pris acte du rapport du Conseil d'Etat, sur la pollution des eaux. Les travaux d'assainissement des eaux usées représenteront pour tous le canton, Etat et communes, une dépense de 60 millions de francs. L'Assemblée a voté un ordre du jour priant le Conseil d'Etat d'agir auprès de la Confédération pour s'entremettre sans retard avec l'Italie pour que puissent commencer les travaux pour le tunnel routier du Grand Saint-Bernard.

SUCCES D'UN EMPRUNT

L'emprunt 3 1/4 % «Crédit Foncier vaudois» série 18, 1956, de 30 millions de francs, émis du 28 août au 4 septembre, a obtenu un vif succès. Les souscriptions ont dépassé le montant, et devront ainsi être réduites.

SOLIDARITE ESTUDIANTINE

M. le professeur Anthony Babel, président du comité de direction du Sanatorium Universitaire suisse inauguré à Lesygn, une nouvelle route qui permet d'accéder en voiture au sanatorium. Des dons importants notamment de l'Etat de Vaud et des Universités suisses, en ont rendu possible la construction. Cette route a été exécutée par un camp de travail de l'Union nationale des étudiants, auquel participaient des jeunes gens venus de tous les pays.

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION DES CAISSES-MALADIE SUISSES POUR LA CREATION D'UNE STATION DE REEDUCATION POLIO, A LOECHE-LES-BAINS

Ces jours, tous les assurés du pays vont recevoir un appel des caisses-maladie suisses. Cette campagne de propagande vise un but: trouver une partie des fonds nécessaires pour la création de deux stations de rééducation-polio, l'une à Loèche-les-Bains, l'autre à Zurzach, dans le canton d'Argovie. Les caisses-maladie ont constaté en effet, que, si du fait de la création de l'Assurance-polio, les trois quarts des assurés, c'est-à-dire près de 3 millions de personnes, sont aujourd'hui couvertes contre le gros risque financier qu'occasionne cette maladie, les possibilités de cure, n'importe où dans notre pays. Or, aujourd'hui, grâce aux traitements de rééducation modernes, les séquelles paralysiques que laisse la poliomyélite peuvent être améliorées. Elles sont dans la plupart des cas guérissables. Dès lors nous ne saurions tolérer que ceux qui sont frappés par cette terrible maladie ne reçoivent qu'une aide insuffisante ou soient abandonnés à leur sort à mi-chemin de la guérison. C'est pourquoi la création de centres-polio de Loèche-les-Bains et de Zurzach s'impose. Tous les citoyens suisses voudront répondre à l'appel des caisses-maladies et, dans un bel élan de solidarité nationale, aider à ériger les établissements dont notre pays a besoin.

LA COTE D'ALERTE DEPASSEE DE 27 CENTIMETRES A YVERDON

A la suite de fortes chutes de pluie (22,9 mm.) le lac de Neuchâtel a continué à monter. Son niveau était, mardi matin, de 429,91 mm, soit de 27 centimètres au-dessus de la cote d'alerte. Dans la nuit de mardi, les pontonnages ont été installés sur la rive gauche du canal oriental, recouverte de 40 cm. d'eau.

SCHWYZ

MESSE COMMEMORATIVE

Une messe anniversaire à la mémoire de Sa Majesté la reine Astrid a été dite en la chapelle de Küssnacht. M. Pierre A. Fortin, ambassadeur de Belgique à Berne, représentait le roi et la famille royale qui l'avaient chargé de déposer des fleurs sur la croix qui marque l'endroit où la reine trouva la mort. La messe a été célébrée par M. l'abbé Van Mele, directeur du home «La Soldanelle» à Château-d'Oex.

TESSIN

SITUATION GRAVE

Les pluies torrentielles de ces derniers jours ont causé de gros dégâts dans les vallées supérieures du Tessin de même que dans les régions de Locarno et de Bellinzona. Le Tessin est sorti de son lit à Bellinzona, obligeant les nombreux campeurs qui avaient dressé leurs tentes le long de la rivière à quitter les lieux en toute hâte. En plusieurs endroits, les pompiers ont dû intervenir pour dégager les automobiles.

OSOGNA

A Osogna, le torrent Brogera a envahi la ligne des CFF, coupant le trafic pendant trois heures. Le trafic des voyageurs a été maintenu par transbordement. A la suite d'un éboulement, le trafic a été interrompu pendant quinze heures sur le tronçon Ranzo-San Nazaro de la ligne Bellinzona-Luino. Là aussi, le trafic des voyageurs a été maintenu par transbordement.

BIASCA

Sur l'alpage d'Albegia, à 188 mètres, sur le territoire de la commune de Biasca, la foudre s'est abattue sur une étable. Quatre têtes de gros bétail ont été tuées. Les dégâts sont évalués à 6.000 francs. La route cantonale Ascona-Brissago est coupée à la suite de quelques éboulements. Sur la route Lottigna-Malvaglia, des glissements de terrain se sont aussi produits et ont interrompu la circulation. Le niveau de la rivière Ticino, qui est normalement de 1,2 m., était lundi à minuit de 5 mètres. D'autres éboulements sont signalés à Godevio, à Lavorgo et à Giornico.

GRISONS

EXPLOSION DANS UN SALON DE COIFFURE

Une explosion s'est produite dans un salon de coiffure pour dames à St-Moritz, faisant voler les vitres en éclat et causant un incendie, qui put être éteint au bout d'une heure. Toutes les installations du salon avec un magasin de parfumerie ont été détruites. Les dégâts sont considérables. Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues.

VALEIS

COSTUMES, COSTUMES...

Malgré le mauvais temps qui sévissait en Valais, la fête cantonale des costumes a été une réussite parfaite. Dès 18 h. 30, la «Chanson Valaisanne» recevait à la cantine située sur la place de la Planta les groupes d'Arlesiennes et Tambourinaires «Lou Velout d'Arles» et «Li Cardelin de Mailane». Plus de 2.000 personnes étaient présentes le soir au concert de gala en l'honneur des traditions provençales et valaisannes. Le programme très bien établi dans le choix des chansons, varié par les danses et le coloris des costumes, a permis d'admirer les productions des groupes d'Arlesiennes et de Tambourinaires de Provence, placés sous la direction de Mlle Marcelle Ginoux. Puis la «Chanson Valaisanne» qui célébrait le 25ème anniversaire de sa brillante carrière, se surpassa et la fanfare «La Sociale» du Locle, de passage à Sion, eut l'occasion de jouer quelques airs de marche en guise d'ouverture, sous la conduite de M. Marcel Schalk. L'ambassadeur d'Italie à Berne, le maire de Venise, le consul d'Italie en Valais et M. Berthod, consul de Suisse à Bordeaux, se trouvaient parmi l'auditoire et quelques paroles fort aimables furent adressées à notre pays et à la «Chanson Valaisanne» par Son Excellence l'ambassadeur d'Italie et M. le consul Berthod, lequel n'oubliait pas ses origines valaisannes. M. Henri de Torrentin, ministre de Suisse à Washington, s'était joint aux autorités cantonales et locales présentes.

NEUCHÂTEL

ROUTES COUPEES

L'ouragan qui s'est abattu sur la région du vignoble neuchâtois et du Val de Ruz n'a pas épargné le Val de Travers. La circulation a été interrompue momentanément entre Fleurier et Bâtes, de grosses branches étant tombées sur la route et sur la ligne de contact des chemins de fer. Les champs et les cultures ont été endommagés. Les travaux de remise en état de la route cantonale à Rosières continuent d'être retardés par le mauvais temps.

# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## A ALEXANDRIE

### SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

#### JEUNE FEDERAL

Dimanche 16 Septembre à 4 h. 30 p.m.

#### Commémoration au jardin de la Société Suisse d'Alexandrie

Le jeune fédéral sera commémoré dimanche 16 septembre au jardin du Cercle Suisse. Message et lecture du mandement officiel du jeune fédéral par M. le Pasteur Ch. DUBOIS. A l'issue de la cérémonie, un thé sera servi. Tous les Suisses sont cordialement invités.

#### SERVICES DIVINS

#### HYMENEË

C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage religieux, le mariage civil ayant eu lieu au Caire, le 15 septembre à l'église des Franciscains de Soleure, de notre compatriote,

M. CURT SESSELI de la Maison Sulzer Frères, avec

Mlle ETHEL ELIZABETH RADLEY

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de Bonheur.

Mead, Le Caire Rôtiquai 42 Soleure

#### EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

15, rue de la Poste

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Pas de culte.

#### RECEPTIONS

Le Pasteur reçoit les mardi et vendredi, entre 10 h. et midi, au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

#### EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Pas de culte.

Receptions au domicile pastoral les mardi et vendredi de 9 h. à 11 h.

#### DONATIONS

En mémoire de la regrettée Mme ANTOINETTE DE VIRAGH-MALETTI

En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie M. et Mme P. Schuler. 200

## QUE VOIR CE SOIR?

### Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA — Tél. 29051 — « My sister Eileen » (Janet Leigh, Jack Lemmon). — « The last frontier » (Victor Mature).
- AMIR — Tél. 31332 — « Hilda Crane » (Jean-Pierre Aumont, Jean Simmons).
- METRO — Tél. 22850 — « Gaby » (Leslie Caron, John Kerr).
- ODEON — Tél. 71866 — « Don Juan » (Errol Flynn, Viveca Lindfors). — « Tomorrow is another day ».
- RADIO — Tél. 0282 — « Nightmare » (Edward G. Robinson, Connie Russell).
- RIALTO — Tél. 24594 — « I died a thousand times » (Jack Palance, Shelley Winters).
- RIO et ROOF — Tél. 29036 — « The scarlet hour » (Carol Ohmart, Tom Tryon).
- ROYAL — Tél. 26329 — « Doctor at sea » (Brigitte Bardot, Dirk Bogarde).
- STRAND — Tél. 22322 — « Wichita » (Joel McCrea, Vera Miles).

## E. KRAEHBUEHL & Co.

Maison Fondée en 1920

Projets Industriels — Moteurs Diesels — Pompes — Installations pour Huileries — Rizeries — Briqueteries Rotatives — Machines pour imprimeries — Machines pour Tricotage et Bas de Dames — Constructions Métalliques — Machines pour Construction de routes — Compteurs d'eau — Matériel de Soudure

Représentants exclusifs de

**FRIED - KRUPP**

DIESELMOTOREN, G.m.b.H. Essen

et

MOTOREN — u. KRAFTWAGENFABRIKEN G.m.b.H. Essen.

Le Caire : 15, Rue Emad El Dine — Tél. 52367 - B.P. 1087 - R.C.C. 49459

Branche de Port-Saïd : 11, Rue Fouad Ier

Agences : Alexandrie — Mansourah — Tantah — Assiout — Khartoum

## AVIS

### INDEMNISATION DES VICTIMES DE LA PERSECUTION NAZIE

Le 29 juin 1956 a été publiée par la République fédérale d'Allemagne la « Loi fédérale pour l'indemnisation des victimes de la persécution nazie » (« Bundesentschädigungsgesetz »), en abrégé GEB, laquelle remplace la « Loi fédérale complémentaire pour l'indemnisation des victimes de la persécution nazie » du 18 septembre 1953; comme la précédente, cette nouvelle loi a effet rétroactif au 1er octobre 1953.

Les personnes qui, en raison de leur opposition politique au national-socialisme, ou pour des motifs de race, confession ou conception, ont été persécutées et ont de ce fait subi des dommages de nature diverse, peuvent faire valoir leurs prétentions d'indemnisation en vertu de la loi du 29 juin 1956, pour autant qu'à la date du 31 décembre 1952, elles aient été domiciliées dans la République fédérale d'Allemagne ou à Berlin-Ouest, ou alors qu'elles aient, auparavant, émigré, ou été déportées ou expulsées de territoires faisant partie le 31 décembre 1937 du Reich allemand. Les étrangers peuvent de même manière prétendre à une indemnisation en vertu de cette loi.

Les requêtes d'indemnisation sont à présenter aux Autorités allemandes compétentes en matière d'indemnisation jusqu'au 30 SEPTEMBRE 1957.

Les ressortissants suisses qui auraient des revendications de cet ordre à formuler, peuvent s'adresser à la

Légation de Suisse  
Rue Abdel Khalek Saroit Pacha No. 10  
Le Caire.

ainsi qu'au

Consulat de Suisse  
Boulevard Sultan Hussein No. 59  
Alexandrie

pour de plus amples renseignements.  
Alexandrie, le 18 août 1956.

## PRIS SUR LE VIF

### EN VOYAGE

Il pleut, la route est glissante, nous roulons lentement, rien ne nous presse. Arrêtons-nous ici pour déjeuner. Assis à une table voisine, un monsieur qui paraît âgé de 70-75 ans, raconte à deux convives, dans un parler des plus savoureux le voyage qu'il a fait depuis le Morvan jusqu'à cet hôtel. Voici à peu de chose près, et sans l'accent du terroir, l'odyssée de ce moderne Ulysse.

« A notre âge, on ne devrait pas voyager, je l'ai toujours dit à la Marie, mais que voulez-vous elle est de ce pays et n'en fait qu'à sa tête. Pensez que le jour avant notre départ, elle m'a fait me froter la couenne comme qui dirait sur toutes les coutures, avec de l'eau chaude encore et de la savonnette, celle que la radio recommande tous les jours; c'est bien des idées de femmes, cela.

Enfin le matin quand mon gas est venu dans sa voiture pour nous prendre, nous étions juste prêts avec le panier de provisions. J'avais aussi ma bru et le fiston. J'étais devant avec mon gas et le fiston, mais ce que nous avons eu d'accidents c'est pas croyable, enfin pas des vrais accidents, mais à la presque, car mon gas, c'est un conducteur de première, et prudent et tout, pensez c'est lui qui conduit le traicteur, alors y connaît la mécanique. Tiens, juste au sommet d'une côte, voilà qu'on rentre dans un troupeau de vaches qu'un de ces paysans de malheur laissait marcher sur la route, enfin on s'est juste arrêté à 40 cms. de la tête d'une; vous pensez qu'elle histoire y a eu, j'ai un peu crié le paysan, mais il a été tellement

Et j'en passe mais il faut que je vous dise comment c'est arrivé l'accident du té-san, mais alors un accident

impoli que je me suis fâché, et je lui ai dit: Eh va donc encroûté! alors il est resté sans voix et nous sommes repartis, car pendant ce temps, les vaches étaient parties. Et puis les fous qui vous dépassent ou qui vous croisent à toute vitesse on n'a pas le temps de les voir qu'ils sont déjà loin aussi je me suis mis à la fenêtre, et je les enguirlandais tant que je pouvais. C'est comme les cars y vous viennent droit dessus et vous laissez juste la plus petite place, mais à eux aussi je leur ai dit ce que je pensais de leur manière de conduire, naturellement, c'était presque tous des étrangers y en a qui viennent jusque depuis la Suède, de la Hollande, de la Belgique et je ne sais plus d'où, mais mon gas, lui le savait et il me les disait tous. La Marie, elle, dans le fond de l'auto, ne voyait rien, mais elle avait une sacree peur rien qu'en entendant le bruit et elle se faisait toute petite, en se tenant bien fort au panier de provisions. La bru, ne disait rien mais je voyais bien qu'elle n'était pas contente parce que toutes ces grosses voitures ne faisaient pas attention à la nôtre; et puis le gosse, lui il faisait de la musique pour tous, mon gas lui disait toujours: Touche pas le volant, laisse le bouton, tire pas sur cette tige, attention, ouvre pas la portière; puis y me disait à moi, qui avait déjà tant à faire pour qu'on ait pas de vrais accidents, de faire encore attention du fiston un vrai diable qui nous donnait tant de mal à tous.

pour de vrai. Arrivé près de la machine, au pied de la montagne, on descend tous pour voir marcher ce truc. Y avait une grande roue et puis un câble d'acier qui montait avec des petits vagues pour deux personnes; c'était plein de monde qui montait jusqu'au sommet, d'autre qui descendait, et y avait juste un mécanicien pour la machine. Le gosse lui, veut immédiatement monter dans un wagon, mon gas, ma bru disent oui, la Marie dit qu'on peut bien essayer puisqu'on est de sortie, moi cela ne me dit rien, et pendant qu'on discute, le câble se met à danser, le monde crie, et je vois que le mécanicien fait une drôle de tête, puis le câble se dérouta tout d'un coup et les wagons se mettent à danser une valse, je ne vous dis que ça; une anglaise s'est cassée la jambe, l'autre le bras, un étranger criait qu'il était mort, enfin quoi, la pagaie, jusqu'au moment où l'on a apporté des échelles pour faire descendre tout le monde. Mon gas ma bru et la Marie, ont aidé à faire le sauvetage, moi je suis resté à les regarder, et puis je donnais les renseignements à tous ceux qui voulaient savoir comment c'était arrivé. Les journalistes sont venus et il a bien fallu tout leur raconter pour qu'ils puissent le mettre dans les journaux; c'était très bien, chacun me prenait pour le directeur du Télé ou pour un gros actionnaire, j'étais content, mais pas pour tout le jour car quand les premiers sauvés ont été remis de toutes leurs émotions, ils ont cru comme tout le monde que j'étais le directeur, et alors ils m'ont posé un tas de questions, de pourquoi ceci, pourquoi cela, et comme je ne savais pas ils m'ont enguirlandé comme jamais je ne l'avais été; j'avais beau raconter que j'étais un touriste, ils ne l'ont jamais cru. Heureusement que ma bru et la Marie sont arrivées pour me tirer de ce sacré accident pour de vrai.

J'avais bien raison, à mon âge, on doit rester chez soi, y a trop de danger et d'accidents sur la route.

Le touriste.  
M. F.

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses



Marque déposée **N. SPATHIS**

La boisson saine et rafraîchissante par excellence

et du Proche-Orient  
Dir. resp.: M. Maurice Fiechter  
Journal Suisse d'Egypte

## AU CAIRE

### CERCLE SUISSE DU CAIRE

#### JEUNE FEDERAL

Dimanche 16 Septembre

Les membres du Cercle et leurs amis sont invités à participer, à l'occasion du Jeune Fédéral, à un culte inter-ecclésiastique qui aura lieu à la Villa Pax — Embabeh, en plein air à 17 h. 00 précises.

Ce culte sera célébré par M. le Pasteur Berthoud et le R.P. Jobin.

Le Comité.

### 11èmes Rencontres Internationales de Genève

Les 11èmes Rencontres Internationales de Genève ont débuté par un porto de bienvenue offert par le comité d'organisation, dans les salons du Théâtre de la Cour Saint-Pierre aux nombreuses personnalités des milieux culturels d'une vingtaine de pays qui suivront les conférences et entretiens publics qui vont se dérouler pendant ces dix prochains jours à Genève. Ce fut l'occasion pour M. Antony Babel, président du comité, des Rencontres Internationales de saluer en ces participants les représentants de tous les courants de la pensée et de dire sa profonde gratitude de aux conférenciers et aux savants qui vont suivre.

La première de ces conférences a été faite par l'écrivain Daniel-Rops, de l'Académie Française, à la Salle de la Réformation, en présence d'un très nombreux auditoire. Les Rencontres par le romancier Jacques Chenevière qui parla de la personne et de l'oeuvre du conférencier, M. Daniel-Rops a traité du sujet « Ni ancien, ni moderne, chrétien », montrant le rôle que le christianisme a à jouer dans le nouvel humanisme, la morale étant chrétienne dans ses principes. Le christianisme qui s'est incarné, depuis 2000 ans dans les civilisations, n'est pas un événement de l'histoire, c'est une valeur présente dans l'esprit humain. Le conférencier montra que toute culture chrétienne doit s'accompagner d'un double effort d'ordre moral et spirituel, que l'humanisme chrétien ne peut qu'être universel, que le christianisme est en nous-mêmes et qu'un tel humanisme n'est ni ancien, ni moderne.

Les Rencontres internationales de Genève se sont poursuivies par un entretien public sur la conférence faite la veille par l'écrivain Daniel-Rops, entretien que présidait M. Jacques Chenevière. C'est M. Giacomo Devoto, professeur de linguistique à l'Université de Florence qui ouvrit le débat auquel prirent également part les écrivains Jean Guhenno, J. Iwaskiewicz, président de la Société des Gens de Lettres de Pologne, le Pasteur Billiet qui parla en tant que représentant du protestantisme, l'écrivain Marcel Etienne, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, M. Victor Martin, professeur de littérature grecque à l'Université de Genève, l'historien Jacques Pirenne, M. Jean Amrouche, représentant de la R. T. F., M. Jacques Courvoisier, professeur à la Faculté autonome de théologie à Genève, ainsi que le critique littéraire et écrivain Jacques Madaule, le professeur de droit ecclésiastique à l'Université de Rome, Giacomo Carlo Jemolo et le pasteur André Bouvier de Genève.

Les participants à ces entretiens ont été reçus à déjeuner, au Parc des Eaux-Vives, ou M. Alfred Borel, conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Instruction publique, apportant le message des autorités genevoises, se félicita de l'initiative conjointe des R. I. G. et de l'Unesco ajoutant que les Rencontres internationales de Genève ont visé à ne pas répéter l'inventaire de ce que les temps ont laissé de vivant et d'utilisable aux seules valeurs de notre patrimoine européen. Il remercia les conférenciers d'apporter aussi les expériences du Proche et l'Extrême Orient.

Il apparut, enfin à l'écrivain Guhenno de remercier les organisateurs de ces Rencontres et de dire sa satisfaction de se retrouver parmi ceux qui en Europe et dans le monde partagent les mêmes angoisses que lui-même et de montrer combien ces Rencontres sont nécessaires.

Au programme des Rencontres Internationales figuraient encore une conférence de M. Victor Martin, humaniste et professeur de langue et de littérature grecques à l'Université de Genève, sur le thème « Leçon d'une ancienne crise de la tradition » ainsi qu'une représentation théâtrale.

### Il y a 150 ans se produisit le fameux éboulement de Goldau qui plongea toute une région dans la consternation

Il y a 150 ans, le 2 septembre 1806, se produisit le fameux éboulement de Goldau. Une masse de rochers longue de 2 km, large de 200 mètres et haute de 60 à 100 mètres se détacha du sommet du Rossberg. Ce mouvement fut annoncé quelque temps avant la catastrophe par la formation de crevasses s'élargissant de plus en plus, par des détonations et des craquements, par des arbres se renversant dans le sens de la pente.

Des périodes de pluies abondantes avaient eu lieu en 1799, 1804 et 1805. L'hiver précédent déboulait, il y eut de fortes chutes de neige, et de nouveaux un été très pluvieux. Enfin, le matin du 2 septembre, les mouvements s'accrochèrent et se généralisèrent jusque tout près du sommet du Rossberg. Une masse de près de 15 millions de mètres cubes de rochers se détacha et descendit vers le fond de la vallée, puis se disloqua et se brisa en blocs de

tout volume, pour former un véritable fleuve de pierres. L'éboulement, accompagné d'un bruit formidable, enveloppa la contrée d'un épais nuage de poussière. La plaine séparant le Rossberg du pied du Righi fut entièrement recouverte. Le bassin du lac de Lowerz diminua d'un quart. 111 Habitations détruites. Des 471 personnes ensevelies, 14 seulement purent être retirées vivantes. 111 habitations furent détruites, le village de Goldau ayant été recouvert. Aujourd'hui, d'immenses blocs de rocher témoignent encore du cataclysme, et un petit musée en commémore le souvenir. Plusieurs cérémonies ont eu lieu en souvenir de ce triste événement. M. Etter, conseiller fédéral, et l'évêque du diocèse, Mgr. Christianus Caminada, de Coire, assistèrent à ces manifestations qui comprirent un service divin et l'inauguration d'un monument commémoratif.

## CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN

Société Anonyme

Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts

GENEVE LE CAIRE  
16, Rue de Hollande 8, Rue Talaat Harb Pacha

## ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

## MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs Ventilateurs — Chauffe-Bains Appareils Electro-Ménagers Fils et Câbles Armés et Isolés Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE LE CAIRE  
3 — 5, Place Ismail 6, Rue Tewfik  
Tél. 32920-32928-32929 (groupés) Tél. 53151

## Sécurité d'abord!

ASSUREZ-VOUS A

## "LA GENEVOISE" COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Fondée à Genève en 1872

CAPITAL ET RESERVES: 250 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

Directeur pour l'Orient: A.M. DANISH Bsc. A.I.A. 21, Avenue Fouad Ier, Le Caire.

« LA GENEVOISE » investit en Egypte les réserves des assurances contractées dans ce pays. Sa fortune libre placée en Suisse constitue une garantie supplémentaire.

« LA GENEVOISE » accorde des prêts sur hypothèques d'immeubles locaux urbains à des conditions avantageuses.

## COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company

Bureaux du CAIRE, 21, Avenue 26 Juillet

B.P. 834, Téléphone 76025

Bureaux d'ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 11

B.P. 397, Téléphone 21579

## CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

### « SUPERCRETE »

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

### « SEAWATER CEMENT »

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

## JACOT - DESCOMBES & Co.

BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.

ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli — Tél.: 27.227-27228  
LE CAIRE: 37, Rue Soliman Pacha — Téléphone: 53.959

## BROWN BOVERI

Machines et Appareils électriques — Turbines à vapeur — Chaudières — Velox — Centrales — Transformateurs — Moteurs — Soudure à l'arc — Traction électrique.

## SCHLIEREN

Ascenseurs — Monte-charge.

## LANDIS & GYR

Compteurs électriques

## L de ROLL

Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

## BUHLER FRERES

Machines de meunerie

## HARTMANN & BRAUN

Instruments de mesure

## MICA FIL

Matériel isolant

## SOCIÉTÉ SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES

Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs

PROJET D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, HYDRO-QUEL ET FRICTIONNEMENTS — ELABORATION DE DESSINS — EXPERTISES — INSPECTION — SURVEILLANCE

Les problèmes routiers

Une proposition gouvernementale aux Chambres fédérales

La part cantonale des droits sur l'essence sera-t-elle modifiée ?

Dans un message, le Conseil fédéral propose aux Chambres la modification suivante au sujet de l'emploi de la part cantonale des droits sur la benzine...

Or, pour hâter la mise en train de la construction d'autoroutes et encourager l'exécution de travaux routiers d'une ampleur accrue, il conviendrait de verser aux cantons, sous forme de subventions pour des routes déterminées...

Anniversaire neuchâtelois

Il y a eu le 3 septembre, un siècle les républicains neuchâtelois maitrisaient la dernière insurrection royaliste. Rappelons brièvement que dans la nuit du 2 au 3 septembre 1856 le mouvement royaliste déclencha une insurrection pour rétablir le Roi de Prusse...

La meilleure façon d'adapter aux besoins nouveaux les parts cantonales du produit des droits d'entrée sur la benzine consiste à procéder comme il suit : les sommes versées actuellement sont stabilisées...

UN NOUVEAU PROCÉDE AMERICAIN :

"Gentlemen's agreements" économiques entre Etats

Les représentants de « l'agence économique et financière » à Washington viennent de terminer une intéressante enquête. D'après eux, il semble que le gouvernement américain intervienne de plus en plus directement dans le commerce extérieur du pays...

Pour l'économie mondiale, l'idéal serait évidemment un système de libre-échange intégral. En temps de paix, la plupart des nations s'efforcent d'ailleurs de s'en rapprocher. Elles n'y réussissent jamais, parce que toute oeuvre humaine est forcément imparfaite...

Un peu plus tard, les sidérurgistes américains ont trouvé que le même Japon achetait trop de ferraille aux Etats-Unis, à un moment où cette matière se faisait rare...

Un peu plus tard, après la fin de la grève de l'acier et alors que la pénurie d'acier n'était plus si aigue, un nouvel arrangement interétatique est intervenu ; le Japon a reçu l'autorisation de passer une importante commande de ferraille aux Etats-Unis...

SUR UN TRISTE ETE

Les explosions atomiques sont-elles responsables du mauvais temps ?

Répondant indirectement à de nombreux travaux d'experts et savants européens, mettant sur le compte des explosions atomiques les mauvais temps généraux, deux hommes de sciences américains, D. Machta et D.-L. Harris, spécialistes éminents en météorologie, viennent de publier un rapport suivant lequel « les éléments d'information actuellement existants, ne permettent pas de défendre l'hypothèse que les explosions atomiques puissent avoir comme conséquence un changement dans le temps qu'il fait... »

Revenant au vieux principe « La Nature a horreur du Vide ». Et de même, que les marées océaniques se produisent suivant des périodes fixes, de même les marées atmosphériques obéissent également à un rythme particulier. Le mauvais temps qui sévit dans le monde entier depuis cinq ans n'a donc rien à voir, à tenu à souligner le professeur Smiley, avec les explosions des bombes atomiques tant américaine que russe et c'est une pure coïncidence que ces expériences se soient déroulées en période de « haute marée atmosphérique ».

Caledonian Insurance Company, HEAD OFFICE: ED INBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805. A PRIVATE UNDERTAKING UNDER LAW No. 156 OF 1960 REGISTERED SUB No. 57 ON 25th SEPTEMBER 1962. All classes of insurance transacted.

LIVRETS DE COMPTE A VUE ET A TERMES. Service rapide, Entièrement mécanisé, Guichet spécial. Placer vos ECONOMIES auprès de la BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE. LE CAIRE, ALEXANDRIE.

AGENCES EN EGYPTE. ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID. Toutes opérations de banques. CAISSE D'EPARGNE. Prochains départs d'Alexandrie pour: Beyrouth, Gènes, Marseille, Naples; New-York, via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes; Rotterdam, Anvers, Hambourg, Brême; Suez, Djeddah, Port Sudan.

BANQUE OTTOMANE. CAPITAL VERSE: Lst. 5.000.000. LONDON, ISTANBUL, MANCHESTER, CASABLANCA, MARSEILLE. AGENCES EN EGYPTE: ALEXANDRIE, LE CAIRE, FAYOUM, ISMAILIA, MANSHIYA, MANSOURAH, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, MOUSKY, PORT-SAID, PORT-TEWICK.

CREDIT LYONNAIS. Banque affiliée en Syrie et au Liban. BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN. R.C. Alexandrie 143, R.C. Le Caire 11463.

THE LAND BANK OF EGYPT. BANQUE FONCIERE D'EGYPTE. Sté. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial au 10/11/1905. Stège Social à ALEXANDRIE. CAPITAL £ 1.000.000 - RESERVES & PROVISIONS £ 305.000.

Comptoir National d'Escompte de Paris. SIEGE SOCIAL APARIS, 14, RUE BERGERE. AGENCES EN EGYPTE: ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID. TOUTES OPERATIONS DE BANQUES. CAISSE D'EPARGNE.

KHEDIVIAL MAIL LINE. FOR HAPPY HOLIDAYS. Prochains départs d'Alexandrie pour: Beyrouth, Gènes, Marseille, Naples; New-York, via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes; Rotterdam, Anvers, Hambourg, Brême; Suez, Djeddah, Port Sudan.

Prochains départs d'Alexandrie pour: s/s "Nefertiti", s/s "Cleopatra", s/s "Cleopatra", s/s "Alkahirah". Services réguliers par les s/s "Tali", "Talou", "Isis". Pour tous renseignements, s'adresser à: ALEXANDRIE, Administration: 1, Rue Moutouss Pachà, Téléphone 21423.